

 <https://www.francebleu.fr/infos/societe/amiante-dans-les-ecoles-plus-de-300-ecoles-conce...>

 De

 3 min read

## Amiante dans les écoles : plus de 300 écoles concernées en Normandie

344 écoles en Normandie contiennent de l'amiante. C'est le **résultat d'une étude révélée** dans l'émission de France 5, "Vert de Rage".

Est-ce dangereux ? Pour le Dr Pierre-Marie Broussier, pneumologue émérite au CHU de Rouen, expert à la cour d'appel de Rouen, il faut **bien faire la distinction** entre *"les fibres d'amiante en suspension et ce qu'on appelle l'amiante sous forme solide telle qu'on peut la rencontrer dans les bâtiments, les véhicules, les machines ou objets. Cette amiante solide ne constitue pas un danger tant que le matériau est en bon état et n'est pas travaillé."*



Le Dr Pierre-Marie Broussier précise que *"c'est l'inhalation des fibres d'amiante qui est dangereuse puisqu'elle peut entraîner l'apparition de maladies pulmonaires tant au niveau des deux poumons eux-mêmes qu'au niveau de leur enveloppe (appelée la plèvre) qui recouvre la surface pulmonaire. La particularité des fibres d'amiante inhalée est de s'accumuler dans les poumons sans qu'elles ne puissent être éliminées, comme c'est le cas habituellement avec les autres poussières."*

Pour afficher ce contenu Twitter, vous devez accepter les cookies **Réseaux Sociaux**.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.

Le pneumologue ajoute que le problème, *"c'est la dégradation des locaux. On a des établissements scolaires vieillissants dans les petits villages qui sont très anciens parfois, dans lesquels, par exemple, des systèmes de chauffage ont été aménagés dans des faux plafonds avec recours à des plaques d'amiante pour les murs de protection. Or, les faux plafonds se dégradent. Si les bâtiments ne sont pas entretenus, on aboutit à des situations où cela devient potentiellement toxique."*

## La Normandie fortement concernée par l'amiante

L'usage de **l'amiante est interdit en France depuis 1997**, mais la Normandie demeure très concernée par cette problématique, du fait, selon le Dr Broussier de *"notre tissu industriel puisque l'amiante a été largement utilisée dans les industries pétrochimiques, de production d'électricité, mais aussi présente sur les ports par lesquels elles transitaient, les chantiers navals. Dans les années 70, c'était une industrie très répandue dans les bâtiments et travaux publics. La Normandie est une des régions où il y a eu le plus de déclarations de maladies professionnelles annuelles liées à l'amiante."* Si vous pensez avoir été en contact avec de l'amiante, il faut [aller voir un médecin](#) et [faire un scanner](#).

Generated with Reader Mode